



HAL
open science

Savanes et ravines du versant sous le vent à l'île de La Réunion

Morgane Robert

► **To cite this version:**

Morgane Robert. Savanes et ravines du versant sous le vent à l'île de La Réunion : Refonder les processus de patrimonialisation à partir des marges territoriales. 7ème Journées Doctorales en Paysage, LAREP - ENSP Versailles, Apr 2018, Versailles, France. halshs-02293657

HAL Id: halshs-02293657

<https://shs.hal.science/halshs-02293657>

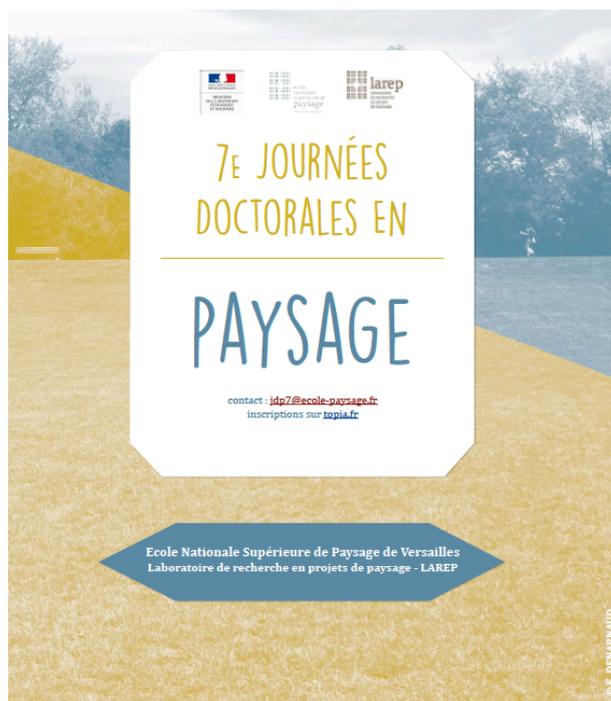
Submitted on 21 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

7^{ème} Journées Doctorales en Paysage
Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles / LAREP
Versailles, 3 & 4 avril 2018

Communication - **Morgane Robert**



7^e JOURNEES DOCTORALES EN PAYSAGE

ENSP Versailles
02-04 Avril 2018



Morgane ROBERT
Paysagiste DPLG - Doctorante contractuelle MESR
Laboratoire PASSAGES - UMR 5319 du CNRS
ENSAP Bordeaux



Je tiens à remercier le comité scientifique d'avoir retenu ma proposition, ainsi que le comité d'organisation pour l'accueil et l'organisation de cet événement.

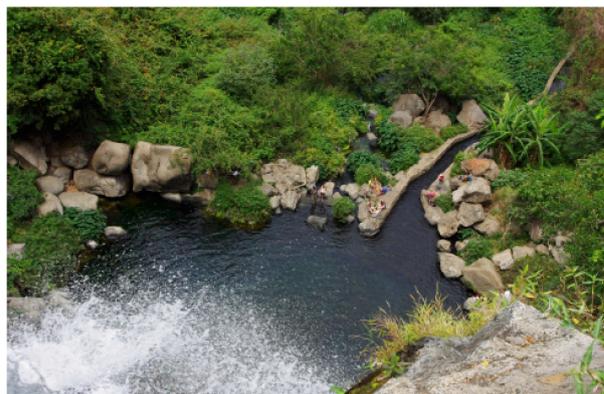
Je vais vous parler aujourd'hui du travail réalisé dans le cadre de ma thèse de doctorat, qui porte sur les savanes et ravines du versant sous le vent à l'île de La Réunion, dans les Bas de l'Ouest. Cette thèse, débutée en 2016, est adossée à un programme de recherche sur les savanes réunionnaises¹ coordonné par le laboratoire Passages² auquel je suis rattachée.

Pour bien comprendre l'intérêt que je porte à ces espaces, il est nécessaire de revenir un peu sur le contexte réunionnais. L'hypothèse de départ est que la patrimonialisation, à La Réunion, est une « éco-patrimonialisation » ; elle tournerait essentiellement autour de la valeur écologique clairement attribuée aux espaces, où trône l'endémisme et la biodiversité. Cet effet se traduit notamment par la création en 2007 du Parc National et par le classement Unesco en 2010 du cœur de l'île avec les pitons, cirques et remparts. C'est un patrimoine « naturel » qui est mis en exergue sur l'île, encadrant et stigmatisant les pratiques anthropiques considérées comme « dénaturantes » pour des milieux dits « naturels ». Ce qui est en dehors de ces périmètres protégés n'est donc pas ou peu considéré comme « patrimonialisable » car trop largement « humanisé ».

L'idée centrale de ma thèse est de reposer la question patrimoniale à partir des savanes et ravines car justement elles sont en marge des périmètres protégés. Vécues et pratiquées par une large partie de la population réunionnaise, paysages issus de pratiques singulières de modes d'exploitations de ressources naturelles, elles sont loin d'être des espaces « vides » dénués de valeurs.



PATENT SLIP - SAVANE DU CAP LA HOUSSAYE, JUIN 2016



BASSIN DES AIGRETTES - RAVINE SAINT-GILLES, OCTOBRE 2017



BASSIN DES AIGRETTES - RAVINE SAINT-GILLES, MARS 2017



RAVINE PETITE ANSE - SAVANE DE PLATEAU CAILLOU, NOVEMBRE 2015

¹ *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Histoire et dynamiques, perceptions et pratiques, gestion et médiation*, sous la coordination de Serge Briffaud, Passages, GEODE, OIES-GREGUR, 2017

² UMR 5319 du CNRS

S'intéresser aux paysages des Bas de l'Ouest, c'est déplacer son regard pour déceler d'autres formes de valeurs, basées sur la reconnaissance d'un patrimoine paysager qui serait une construction environnementale anthropique. Ce que je propose, c'est donc de repenser la question patrimoniale construite autour de l'idée de « naturalité » pour la poser au travers du paysage, issu du rapport entre une population et son environnement. J'ai ainsi élaboré une démarche de recherche fondée autour de l'étude des pratiques et représentations des habitants qui fréquentent les savanes et ravines, en lien direct avec les dynamiques paysagères que je tente d'inscrire dans le temps long pour bien en comprendre la construction.

Un travail d'enquêtes qualitatives a ainsi été mené sur ces deux grands ensembles qui forment le paysage des Bas de l'Ouest, en dessous de la ligne des 400 mètres d'altitude. Alliant l'entretien semi-directif au parcours commenté, ces enquêtes portent sur deux grands groupes d'« acteurs » rapidement identifiés par le registre de leurs pratiques: les usagers pour qui ces espaces sont avant tout des lieux propices aux pratiques ludico-sportives ou récréatives, et les éleveurs pour qui les savanes et ravines sont avant tout des ressources pastorales pour leurs troupeaux.

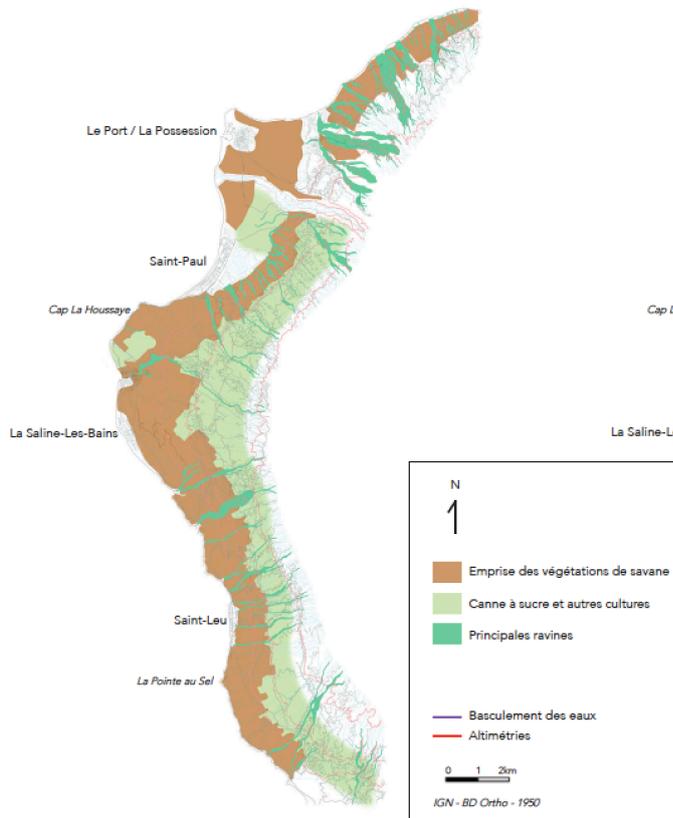
Ces enquêtes ont été corrélées à une analyse du paysage actuel, à un travail de reconduction photographique et à l'étude de documents d'archives. Ainsi, à mi-chemin de la thèse, je peux pré-figurer ce qui serait une compréhension de la construction de ces paysages et de leur évolution en lien direct avec les pratiques.

Je vais maintenant vous présenter quelques jalons pour comprendre la construction de ces paysages et alimenter le questionnement.

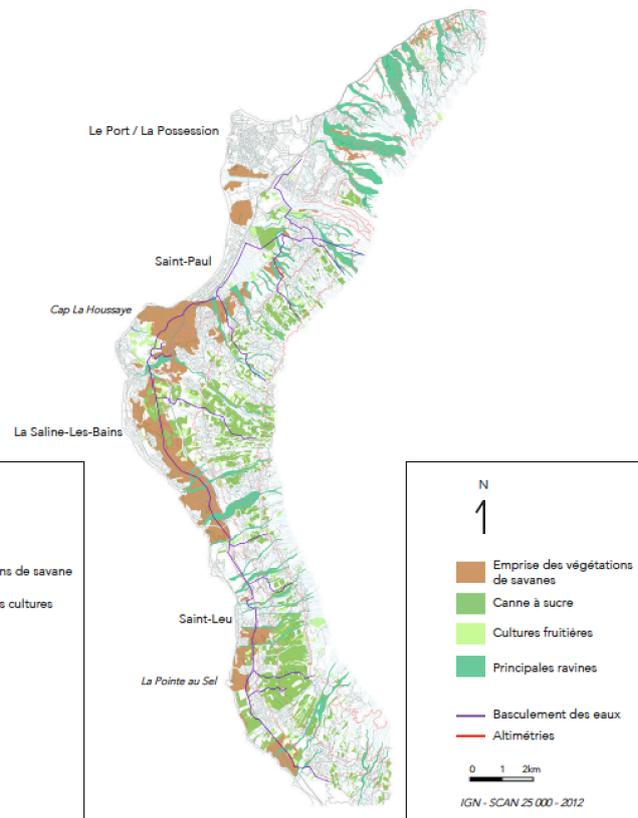
Les Bas de l'Ouest apparaissent comme des paysages ayant d'abord été construits par des pratiques pastorales singulières et, plus largement, comme des espaces où chacun pouvait venir y prélever des ressources naturelles. Le statut de ces espaces se rapprochait alors du *communal*, dont l'exploitation était laissée libre aux habitants dans le respect des pratiques de l'autre, avec des droits d'usages tacites. Les savanes accueillait, depuis l'époque de la plantation, de grands troupeaux de bœufs Moka, cabris Péï et autres bestiaux y trouvant une ressource fourragère herbacée entretenue par des feux pastoraux annuels. Les ravines, en complémentarité des savanes, constituaient une ressource fourragère arbustive et arborée ainsi qu'une ressource en eau si rare dans les Bas de l'Ouest. Cet élevage extensif était composé de grands troupeaux, revenu principal de quelques éleveurs, mais également de troupeaux domestiques plus petits, car chaque famille élevait alors quelques têtes pour sa propre subsistance. La pression pastorale exercée sur ces espaces et sur les espèces végétales a longtemps permis un « équilibre » paysager où dominait une savane herbacée ouverte ou une savane arborée, le tout entrecoupée de ravines boisées. C'est ainsi que certaines espèces végétales, introduites dans l'île à la fin du XIX^{ème} siècle pour leurs qualités fourragères, firent leur apparition dans les savanes et ravines, remplaçant peu à peu les espèces indigènes moins nutritives pour le bétail : c'est le cas du *Leucaena leucocephala*, encore nommé *cassi* ou *mosa* en créole, mimosée très appréciée et dont le destin est, nous le verrons, très lié aux pratiques.

Ainsi, des décennies de pratiques pastorales, broutage, feux, coupes et ramassages de bois auraient façonnés ces paysages uniques, et avec elles l'apparition d'une culture ancrée sur ces territoires avec des modes d'habiter très libres et autonomes.

Savanes et surfaces cultivées en 1950



Un morcellement des savanes et de la canne en 2012



Depuis les années 2000, on peut dresser l'hypothèse que de grands changements paysagers s'opèrent dans les Bas, tandis que de nouvelles pratiques apparaissent. Le morcellement des savanes, dû à l'urbanisation mais aussi à l'expansion des surfaces irriguées, semble avoir été l'un des déclencheurs d'un déclin des pratiques pastorales. Les troupeaux se font de plus en plus rares, tandis que les feux pastoraux deviennent plus difficiles à mener à proximité des nouvelles habitations. Ainsi l'on ne compte plus aujourd'hui qu'une vingtaine de troupeaux dans les Bas de l'Ouest. De même, les pratiques domestiques de coupes de bois ou de ramassage de végétaux tendent à disparaître avec la modernisation des modes d'habiter. Les Bas de l'Ouest sont donc de moins en moins exploités. Ces changements dans les pratiques, et en particulier le déclin de la pression exercée sur les milieux et espèces végétales, entraînent de grandes modifications de ces paysages : les savanes et ravines tendent à s'enfricher et ce, justement, avec la prolifération des espèces fourragères ligneuses qui sont très compétitives. La trajectoire du *Leucaena leucocephala* est particulièrement intéressante pour comprendre ce phénomène, car c'est l'espèce qui aujourd'hui prédomine de loin toutes les autres dans les Bas de l'Ouest, dans les ravines et savanes mais aussi sur tous les versants de planèzes en dessous de 400 mètres d'altitude. Cette espèce, qui jusqu'alors était largement exploitée, broutée par le bétail ou ramassée, est aujourd'hui considérée par les écologues comme la principale « envahissante » des Bas, formant des nappes de pré-manteau ou de pré-forêt annonçant une nouvelle dynamique paysagère forestière. Les savanes réunionnaises, en tant que végétation à dominance herbacée et paysage ouvert, tendent à disparaître. Pourtant cette espèce est loin de représenter une menace pour les quelques éleveurs restants qui voient en elle une aubaine pour leur bétail. Ils semblent s'accommoder très bien de l'abondance de cette ressource et ne semblent pas percevoir le basculement paysager occasionné.



SERGE BRIFFAUD, 2001



HUGO LEVERE, 2015

UNE PHOTOCOMPARAISON :
LA RAVINE BOUCAN CANOT DANS LA SAVANE DU CAP LA HOUSSAYE



FRONTS DE COULEES BOISEES DE LEUCAENA, LA SALINE-LES-BAINS - TROIS-BASSINS, JUIN 2016



*FOURRES DE LEUCAENA - PITON DES
ROCHESTENDRES, SAINT-LEU, JUIN 2017*



*PAROIS DE LA RAVINE SAINT-GILLES BOISEES DE LEUCAENA,
NOVEMBRE 2017*

Concomitamment à la mutation de ces paysages apparaît un phénomène étonnant qui tend à consolider leur existence au delà de leur disparition : celui d'une forme d'*empaysagement* pour les habitants. En effet, depuis les années 2000, de nouvelles pratiques ludiques et sportives font leur entrée sur ces espaces qui apparaissent alors propices en tant que cadre paysager sensible : pratiques de marche, de course, de trail, de VTT...

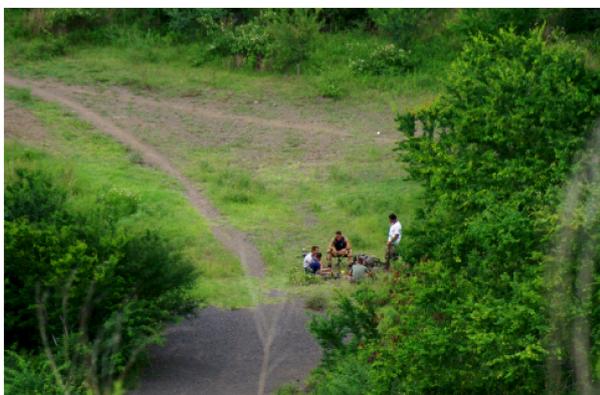
Que ce soit pour les touristes qui voient en elles des paysages réunionnais singuliers à visiter, ou pour les habitants qui les considèrent comme des composantes incontournables de leur cadre de vie, les savanes et ravines sont aujourd'hui appréciées justement pour leurs qualités paysagères. Ce qui ressort nettement des enquêtes sociales, c'est l'appréciation sensorielle de ces espaces qui deviennent des lieux de respiration, de liberté, de reconnexion avec la nature, voire même de contact avec le sauvage et ce, en particulier au sein d'un littoral de plus en plus urbanisé. Les savanes et ravines apparaissent donc alors comme des paysages vécus, appropriés et importants au quotidien pour une partie de la population.



CROSS DES SAVANES ET ROUTE DES TAMARINS, CAP LA HOUSSAYE, FEVRIER 2016



PIQUE-NIQUE FAMILIAL, RAVINE DIVON - SAINT-PAUL, OCTOBRE 2017



EQUIPE DE PAINT-BALL, CAP LA HOUSSAYE, FEVRIER 2016



ESCALADE, RAVINE DIVON - SAINT-PAUL, NOVEMBRE 2017

Parallèlement l'élevage, même s'il est en déclin, ne disparaît pas mais au contraire se consolide au travers de la fédération des éleveurs souhaitant œuvrer pour leur maintien et pour la reconnaissance de leur existence. Les savanes et ravines, derniers bastions pour cette « communauté d'éleveurs », sont ainsi clairement identifiées comme étant les garantes du maintien de leur profession, de leur mode de vie mais aussi des races domestiques élevées comme la vache Moka ou le cabri Péï. C'est ainsi qu'émergent de nouveaux désirs relatifs à ces savanes et ravines, liés aux valeurs qui leurs sont nouvellement reconnues par la population. Un changement de regard s'opère même du côté des institutions, avec par exemple l'action foncière du Conservatoire du Littoral en rachat progressif de parcelles de savanes et de ravines afin de les soustraire à l'urbanisation. Ce levier foncier, véritable outil de protection,

montre l'amorce d'un changement de paradigme, où le paysage humanisé est reconnu et respecté au même titre que le patrimoine naturel des hauts de l'île.



ELEVEUR DE CABRIS PEI ET SON TROUPEAU, LA SALINE-LES-BAINS, NOVEMBRE 2017



TROUPEAU DE BOEUF MOKA, RAVINE TROIS-BASSINS, FEVRIER 2017



TROUPEAU DE BOEUF MOKA ET SAVANE BRULEE, PLATEAU-CAILLOU, JANVIER 2017



TROUPEAU DE BOEUF MOKA ET FRONT URBAIN DE PLATEAU CAILLOU, NOVEMBRE 2015

Ainsi, aujourd'hui, c'est toute la complexité et la multiplicité des pratiques et leur lien ténu avec le paysage qui fait la richesse de ces territoires. La persistance de pratiques anciennes, puis l'apparition et le maintien de pratiques nouvelles faisant, pour ainsi dire, exister ce paysage « en dehors », apparaissent ainsi centraux dans la question patrimoniale à la Réunion. Ces paysages de savanes et de ravines sont réellement porteurs de valeurs pour la population, d'une « culture » ancrée et territorialisée. L'enjeu principal qui se dessine alors serait de faire reconnaître le lien permanent entre les qualités paysagères reconnues à ces espaces et les pratiques anthropiques dont ils sont en grande partie issus.